Rédaction - Administration - Publicité
100, rue de Richelieu, Paris (2e)
Téléph. : RICHELIEU 81-55, 56, 57, 58
Adresse télégraphique : PARISPRES-PARIS
Les petites annonces sont reçues au bureau du journal tous les jours, sauf samedi après-midi, dimanche et fêtes, de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h.

Tarif des abonnements
3 mois. 140 fr.
6 mois. 260 fr.
1 an.... 500 fr.
C/c 4154-31 Paris
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois
2 Francs

Paris-presse
DERNIÈRES NOUVELLES DU MONDE

MARDI 24 Juillet 1945
Ste-CHRISTINE
2e ANNEE
N° 217

LE TEMPS QU'IL FERA
POUR AUJOURD'HUI :
PREVISIONS
Beau temps ensoleillé. Vents modérés. Température en hausse de 3 ou 4 degrés.
POUR DEMAIN :
Beau temps nuageux. Légère hausse de température.

DERNIÈRE ÉDITION

PÉTAIN DEVANT SES JUGES

L'accusé comparaît en tenue kaki décoré de la seule médaille militaire

Après lecture de l'acte d'accusation, dans une déclaration liminaire, Pétain annonce :

" Je ne répondrai à aucune question "

LE service d'ordre, grâce sans doute à l'énormité de son effectif et surtout à la souplesse des consignes qui lui ont été données, agit avec autant de discrétion et de sûreté que possible.

Bien que, une heure avant l'audience, une portion de la salle réservée aux deux cents curieux de marque et aux vingt curieux quelconques fusse occupée jusqu'au dernier centimètre cube, il n'y avait pas eu l'ombre d'une bousculade, pas la moindre discussion, lamentation ou menace « d'en référer » à qui que ce soit.

Les invités, à vingt pieds du sol, sur quatre rangs, couvraient l'étagère qu'on avait construite à leur intention.

Les témoins, un à un, pénétraient dans la salle d'audience : M. Lebrun s'asseyait entre M. Louis Marin et M. Charles Roux.

En tenue kaki

A l'autre bout, par la porte du fond, les juges venaient prendre place au pied des deux murs latéraux. Puis il y eut un silence et toute la salle fut debout. L'accusé entrait à son tour, calme, d'un pas lent et ferme, sans l'aide des deux religieuses qui sont commises à étayer, au besoin, les 90 ans du vieillard.

Il est en tenue kaki, décoré, à son habitude, de la seule médaille militaire. Il s'assied posément dans le fauteuil qu'on lui a réservé à l'entrée du prétoire, le bras constellé des sept étoiles.

Son coude sur l'accoudoir, les doigts se portant aux lèvres ; la tête immobile, les yeux d'un bleu lavé regardent droit devant l'imposant tribunal, drapé de pourpre et d'hermine, qui s'installe à son tour, annoncé par l'appariteur, d'une voix haute et claire.

Déclaration préliminaire du premier président :

— Nous allons, dit M. Mongibeaux non sans solennité, juger l'un des plus grands procès de notre Histoire : il importe que les débats se déroulent dans la sérénité et la dignité.

L'homme qui comparait devant nous a soulevé autour de sa personne, durant ces dernières années, des sentiments divers : respect qui allait jusqu'à la vénération et hostilité violente qui va jusqu'à la haine.

» Tous ces sentiments sont aujourd'hui consignés à la porte de cette enceinte. Un seul est admis passé cette porte : la passion de la vérité, de la justice et de la patrie.

» Rappelons-nous que si nous jugeons cet accusé, la postérité jugera ses juges et la manière dont ils l'auront jugé...

» Cela dit, l'assistance est dûment prévenue contre toute espèce de « mouvements d'audience ».

Accusé, levez-vous!

— Accusé, dit le président, veuillez vous lever. Vos nom, prénoms et qualités ?

Le maréchal se lève et très calme, d'une voix ferme, très maîtresse du chevrotement sénile dont la radio nous laissait le souvenir :

— Mon nom Pétain... Philippe. Ma qualité : maréchal de France...

— Monsieur le greffier, vous avez la parole pour la lecture de l'acte d'accusation.

La défense entre en jeu

Mais voici, c'était inévitable, la défense qui entre en jeu. Conclusions énoncées par Me Payen : « Incompétence de la Haute Cour, car elle est présentement constituée en violation, prétend-il, de la légalité. »

— Le maréchal Pétain est poursuivi en raison d'actes commis en qualité de chef de l'Etat, régulièrement élu par l'Assemblée nationale. La Constitution de 1875, toujours en vigueur que je sache, ordonne que le chef de l'Etat, accusé de trahison, soit jugé par le Sénat constitué en Haute Cour.

Et de développer :

— Vous n'avez pas été élus juges par le suffrage universel, mais choisis par le hasard sur une liste arbitrairement dressée. De bons et courageux Français, mais rangés déjà parmi les adversaires de l'accusé. C'est le bouleversement de la notion de justice. C'est un retour à la notion de vengeance et de haine. Votre sentence est par avance suspecte de partialité. Cherchez un précédent : vous ne le trouverez que dans le régime impérial. Les cahiers des Etats Généraux sont pleins de protestations contre la justice administrée par des « commissaires.

Première réplique du Procureur général

» Vous avez pris parti : on le sait par vos paroles et par vos écrits ; on ne peut pas vous tenir pour des juges impartiaux... »

Me Payen, respectueusement, baisse un peu la voix :

— Et vous, MM. les magistrats de profession, ne vous rendez-vous pas compte de la situation impossible, intolérable où vous vous trouvez ?

» Vous, les plus éminents de la magistrature française, vous allez juger un homme à qui vous avez prêté serment de dévouement et de fidélité ! »

(Suite en page 2.)

Un additif à l'acte d'accusation principal

L'acte d'accusation primitivement établi pour le procès par contumace, le 23 avril 1945, a été complété à la suite du supplément d'information auquel il a été procédé depuis l'arrivée en France de Pétain.

Parmi les nouveaux éléments relevés à la charge de l'accusé, il convient d'abord de retenir :

1 Deux lettres écrites par Loustauneau-Lacau, à Pétain, à la fin de l'année 1939, où il est question de la constitution éventuelle d'un ministère Pétain-Laval.

2 La déposition de Mlle Petit, ex-secrétaire d'un sieur Giobbe, familier de l'ambassade d'Italie, et d'où il résulte qu'à la fin de 1939 et au début de 1940 la constitution d'un ministère Pétain-Laval était favorablement envisagée dans les milieux italiens.

3 Les déclarations de M. Gazel, attaché à l'ambassade de Madrid : « A diverses reprises le maréchal m'a montré de petites listes de six à sept ministres dont il formerait son gouvernement, au cas où il serait appelé au pouvoir : sur ces listes, un nom figurait toujours : celui de Laval. »

4 Un témoin, M. Winckler, directeur d'une agence de presse, a relaté le propos suivant, à lui rapporté par un invité du maréchal, propos tenu par celui-ci au cours d'un déjeuner offert au fils de Primo de Rivera :

« Vous nous jugez, nous, Français, sous l'aspect du Front populaire. Attendez au printemps prochain, nous aussi nous aurons notre révolution nationale dans le genre de la vôtre. »

A rapprocher de la phrase reproduite par M. de Monzie : « Ils auront besoin de moi dans la seconde quinzaine de mai. »

5 La déposition de M. Michel Clemenceau à qui Pétain lui-même, a déclaré qu'au moment où le général Weygand a pris le commandement des armées, il lui avait dit : « Vous serez battus tant que vous ne pourrez maintenir vos liaisons, et puis j'imposerai l'armistice. »

(Suite en page 2.)

L'accusé vient de gagner sa place ; l'audience va commencer.

PETITS ECHOS du plus grand procès du siècle

Midi. Les abords du Palais de justice, côté boulevard du Palais car les grilles de la place Dauphine sont hermétiquement closes et bien gardées, sont en effervescence. Les cinéastes sont prêts à filmer l'arrivée des magistrats et des témoins d'un des plus grands procès de l'Histoire de France.

A la porte de la grille, à peine entr'ouverte, une multitude de gendarmes, de gardes mobiles de gardes du Palais examinent les cartes d'accès et les cartes d'identité. A l'intérieur du Palais les mêmes formalités sont répétées.

⁂

La salle de la 1ère chambre se remplit dès midi trente, au fur et à mesure qu'arrivent, après les journalistes et les rares invités les témoins, successivement : le président Albert Lebrun, M. Louis Marin, M. Charles-Roux, Paul Reynaud, Michel Clemenceau, l'abbé Rodhain, le pasteur Boegner M. Léon Noël font leur entrée et s'assayent au banc des témoins.

⁂

Devant eux, la sœur Monique qui est l'infirmière de Pétain, et deux médecins en uniforme ont pris place, à deux pas du fauteuil de l'accusé.

Un peu avant une heure, la salle que surplombe une peinture de Bonnat, représentant la Vérité et la Justice, protégeant la Vertu et châtiant le Vice, est comble.

Les quatre-vingt-dix journalistes français et étrangers qui rendront compte des débats sont placés entre le tribunal et le fauteuil de bois recouvert de cuir vert où Pétain va venir s'asseoir.

⁂

Au fond de la salle, aux places debout, les avocats et le public. Sur la tribune, où ont été élevées quatre rangées de gradins, les invités au nombre de 180. Les vastes baies qui éclairent la 1ère chambre, et à travers lesquelles on aperçoit la flèche de la Sainte-Chapelle, ont été ouvertes.

Les invités de marque, parmi lesquels de nombreux diplomates et hauts magistrats, ont pris place derrière le tribunal sur des chaises dorées.

⁂

Pendant l'intervention du bâtonnier Payen, Pétain, dont les mains continuent de rouler et de dérouler nerveusement un rouleau de papier, regarde avec un demi-sourire la salle d'audience. Il fixe successivement ses yeux sur le président, puis sur les journalistes, puis sur les jurés.

Le procureur général Mornet rédige sur son pupitre les arguments qu'il va bientôt développer. Le président Mongibeaux, renversé dans son grand fauteuil, caresse sa barbiche.

⁂

Au moment où la Cour se retire pour délibérer, un jeune capitaine amputé d'un bras, profitant d'une confusion relative, s'approche de Pétain et lui baise la main. Les gardes emmènent l'accusé et la salle, où il fait une chaleur étouffante, est évacuée. Dans l'antichambre, où un linoléum bleu est posé à terre, et qui donne sur les « appartements » de Pétain comme sur la première chambre, les 55 témoins, les 90 journalistes, les 24 jurés et leurs 8 suppléants se détendent.

Une protestation des jurés contre l'exiguité du palais de justice

Pendant l'audience, la protestation suivante signée par tous les jurés de la Haute Cour, circule sur les bancs de la presse :

« Les jurés de la Haute Cour siégeant au procès Pétain, élèvent une protestation véhémente contre la tenue des audiences dans le cadre exigu de la salle du palais de justice et estiment que ce procès devait, suivant les précédents historiques de notre pays, se tenir au palais du Luxembourg. Ils se solidarisent ainsi avec les membres de la Haute Cour de justice et les membres de l'Assemblée Consultative, unanimes pour donner aux débats la plus large publicité, afin de fixer devant le monde entier toutes les responsabilités du pseudo-gouvernement de Vichy ».

Washington s'émeut des "accords secrets" de Yalta sur les réparations

(De notre envoyé spécial permanent Michel GORDEY)

NEW-YORK, 23 juillet (par radio). — La publication par la presse américaine des clauses secrètes des accords de Yalta, concernant les réparations allemandes, a produit un effet déplaisant dans les milieux du congrès.

Ces révélations sensationnelles viennent au moment où un profond secret enveloppe la Conférence de Potsdam. Elles viennent aussi à la veille du vote de la Charte des Nations Unies par le Sénat.

Fidèle à une tradition séculaire le Sénat est particulièrement jaloux de ses prérogatives en matière de politique étrangère. Il fut toujours opposé aux traités et accords secrets contraires, d'ailleurs, à la constitution américaine. Dans ces conditions, la publication des clauses secrètes de Yalta, selon lesquelles l'Allemagne devrait verser l'équivalent de 20 milliards de dollars en cinq ans — cette somme étant répartie : 50 p. 100 à l'U. R. S. S., 30 p. 100 aux U. S. A., 20 p. 100 à l'Angleterre, le reste aux autres alliés — provoque une profonde surprise à Washington.

Il est probable que l'aile libérale du parti républicain d'opposition portera cette question devant l'opinion publique. Il pourrait y avoir une violente réaction d'opinion contre des accords secrets aussi vastes, engageant le pays. Le « New York Herald Tribune » fait, d'ailleurs, remarquer que les méthodes des négociations secrètes pourraient provoquer des malentendus avec les alliés soviétiques qui se basent sur les promesses du président Roosevelt à Yalta, sans se rendre compte que ces promesses n'engagent pas le gouvernement actuel.

Une vue générale de la salle. A droite, assis, au troisième plan, les témoins. De droite à gauche: MM. Louis Marin, Albert Lebrun.

POTSDAM

M. CHURCHILL reviendra à Londres mercredi pour savoir s'il est encore « Premier Ministre »

(Dépêche particulière)

LONDRES, 23 juillet. — Le Labour Party espère obtenir entre 260 et 280 sièges lors de la proclamation des résultats des élections jeudi. Si les libéraux et les indépendants en obtenaient en outre une cinquantaine, la majorité de Churchill serait si mince que celui-ci serait paralysé pour gouverner. Les conservateurs gardent toutefois de grands espoirs.

M. Churchill reviendra en Angleterre, mercredi soir, avec M. Attlee. S'il est vainqueu, il regagnera aussitôt Potsdam. Sinon, la conférence serait ajournée.

Staline a convoqué M. Bogomolov à Potsdam

M. Bogomolov, ambassadeur des Soviets en France, appelé à Potsdam par le généralissime Staline, a quitté Paris samedi soir. Son absence doit durer quelques jours.

CAPITULATION OU "PULVERISATION" tel sera le sort du Japon *disent les Américains*

Une offre de paix nippone a bien été rejetée par Washington

(De notre envoyé spécial permanent Robert LEMOAL)

LONDRES, 23 juillet (via Radio-France). — Dans la nouvelle phase de la guerre contre le Japon commencée avec le bombardement naval des côtes des îles principales de Hondo et Yeso (Hokkaido) par la flotte anglo-américaine de l'amiral Helsey, plus de 150 navires participèrent aux opérations.

Les milieux britanniques soulignent que presque toutes les escadres cuirassées anglaises sont engagées dans la guerre du Pacifique et réfutent l'allégation de certains milieux américaines d'après qui le poids principal de la guerre du Pacifique pèserait sur l'Amérique.

En réalité, les Anglais mettent en jeu dans les secteurs de combat six cuirassés de 35.000 tonnes, trois de 25.000 tonnes, trois de 23.000 tonnes, un croiseur lourd, treize croiseurs, vingt-six destroyers.

La rencontre récente de l'amiral anglais Mountbatten et du général Mac Arthur à Manille fait présager une prochaine attaque contre Singapour, que les experts prédisent devoir être libérée avant Noël.

Mais la reconquête de Java est considérée ici comme un préliminaire indispensable. Celle de la Birmanie sera hâtée par la fin de la mousson. Ainsi, la 14e armée pourra participer à la libération de Singapour.

Les récentes opérations au cours desquelles, en une seul fois, mille avions alliés écrasèrent six villes japonaises de l'île de Yeso (Hokkaido) et où dans un seul week-end, les Japonais perdirent 128 navires et 92 avions ont confirmé l'optimisme, d'autant plus que Changhaï et la côte chinoise sont entrés dans la zone des bombardements.

Yokosuka, de nouveau attaqué

D'autre part, les progrès des Australiens, qui repoussèrent les Japonais à 100 km. du détroit de Macassar et les défaites japonaises en Chine ont permis à l'amiral Nimitz d'annoncer la phase décisive.

Ce matin même, les avions alliés ont incendié l'arsenal de Yokosuka, à l'entrée de la baie de Tokio, où s'étaient ralliés quelques navires japonais. Deux navires ont été coulés ; sept autres ont été endommagés, parmi lesquels le cuirassé « Nagato », de 32.000 tonnes.

Enfin, plus de soixante-quinze superforteresses volantes ont attaqué les raffineries de Kubé, dans l'île de Hondo.

Et ce n'est pas tout : les 9e, 10e et 15e escadres aériennes américaines de l'ancien front d'Europe, c'est-à-dire 6.000 appareils, ont été transférées sur le front du Pacifique.

C'est pourquoi, après certaines hésitations, non pas sur le principe, mais sur la forme, le gouvernement américain a maintenu sa thèse, soutenu par la marine, sur la nécessité d'une reddition sans conditions du Japon.

Dans son commentaire hebdomadaire radiodiffusé du dimanche, à Washington, M. Drew Pearson a assuré qu'entre le 12 et le 15 juin, un émissaire japonais parti d'Okinawa en avion s'était rendu aux Etats-Unis porteur de propositions de paix. Le Japonais auraient offert de libérer tous les territoires occupés et auraient demandé que la dynastie fut sauvée et que le territoire japonais ne soit pas envahi. Ces propositions ont été rejetées, a déclaré M. Pearson.

(Suite en page 2.)

Prochain ultimatum de l'U.R.S.S. à TOKIO ?

NEW-YORK, 23 juillet. — L'U. R. S. S. ferait, à la Conférence de Potsdam, un geste d'allure sensationnelle, s'il faut en croire certaines rumeurs dont se fait l'écho le correspondant à Londres de la radio américaine. Il pourrait s'agir d'un ultimatum de la Russie au Japon et d'une demande tendant à provoquer l'élimination en Europe de tous les régimes fascistes, notamment celui existant en Espagne.

Les villages d'enfants de l'Assistance publique commencent à se peupler

M. Billoux, ministre de la Santé publique, visite les villages d'enfants créés à Mégève et Villard-de-Lans.

Il déclare que ce système sera étendu et confié à un organisme qui fonctionnera en accord avec le ministère de l'Education nationale.

En outre, il annonce la création d'allocations prénatales qui permettront aux futures mères de se soigner et de garantir leurs enfants contre toute tare héréditaire.

LE FILM SUR LES ATROCITÉS DE BUCHENWALD A ÉTÉ PROJETÉ DEVANT LES GRANDS CHEFS NAZIS

Frank dévora son mouchoir *et Kesselring devint livide*

MONDORF, 23 juillet. — Le film sur les horreurs du camp de Buchenwald a été projeté hier au Palace Hôtel devant les principaux chefs nazis prisonniers des Américains, parmi lesquels se trouvaient von Ribbentrop, le Dr Franck, le maréchal Kesselring, Goering, l'amiral Doenitz et Julius Streicher.

Frank, à la vue des corps suppliciés « fourra son mouchoir dans sa bouche », Kesselring devint livide, et Streicher, nerveux, agitait ses mains sans arrêt.

Toutes précautions ont été prises pour qu'aucune de ces « personnalités », ne puisse se suicider. Leurs chambres ne contiennent qu'une couchette, un matelas et une cruche. Il n'y a pas de courant électrique, les carreaux ont été remplacés par une matière incassable, et tous les miroirs ont été retirés. Le nettoyage est assuré par les détenus eux-mêmes.

Le colonel américain B. C. Andrus, commandant la garnison, chargé de la surveillance des nazis, a déclaré :

« On ne les dorlote pas ici. Ces hommes sont en prison et le règlement est observé. »

Doenitz avait refusé de s'asseoir à la même table que Streicher, mais, a ajouté le colonel, « je lui ai fait comprendre qu'ils étaient tous égaux et mangeraient avec ceux que je placerais à côté d'eux. »

2.400 CRIMINELS DE DROIT COMMUN

se mutinent à Rome et mettent le feu à la prison Regina Coeli

ROME, 23 juillet. — Tous les prisonniers de Regina Coeli, au nombre de 2.400, se sont joints à la mutinerie qui avait commencé samedi, et tous les bâtiments de la prison sont maintenant aux mains des mutins. Seuls les gardes postes à l'extérieur de la prison les contiennent encore.

Les prisonniers qui sont des criminels de droit commun ont déjà tenté de s'emparer de 350 prisonniers politiques fascistes.

Ils ont échoué, mais ont incendié le bâtiment central et toute la nuit les flammes ont dévoré la toiture.

Des coups de feu crépitent dans les rues avoisinantes et des brigades de police munies de chars sont prêtes à intervenir.

Les prisonniers armés de barres de fer arrachées aux fenêtres semblent être complètement maîtres de la prison.

ravitaillement

Le lait

De nombreuses plaintes parviennent quotidiennement au ministère du Ravitaillement au sujet de la distribution du lait dans la région parisienne. Ces plaintes indiquent des commerçants qui ont toujours d'excellentes raisons pour ne pas délivrer les quantités exactes de lait qui répondent aux allocations.

Par contre, certains privilégiés et amis des commerçants sont approvisionnés clandestinement à 25 fr. le litre.

Les services spéciaux du ministère ont été chargés de réprimer avec sévérité ces infractions. Les peines peuvent aller de deux à 5 mois de prison et de 200 fr. à 10 millions d'amende.

Vos rations

Viande : 125 gr. pour tous avec (BD (100 gr.) et BK : 100 gr. supplémentaires aux J3 avec DO et aux travailleurs de force avec n° 1X.

Charcuterie fraîche : 90 gr. avec n° 1.

En raison des chaleurs, les bouchers doivent vendre immédiatement la viande qui leur est attribuée sans tenir compte des jours habituels de distribution.

Un amendement de M. Varenne

On apprenait, en outre, que M. Alexandre Varenne venait de déposer sur le bureau de l'Assemblée un amendement au projet d'ordonnance relatif à l'élection d'une Assemblée constituante, ainsi conçu :

Article premier. — Le corps électoral sera consulté par voie de referendum au plus tard le 14 octobre sur les trois questions suivantes :

Première question : Voulez-vous une Constitution comportant deux Assemblées ?

Deuxième question : Voulez-vous une Assemblée constituante aux pouvoirs limités aux questions constitutionnelles ?

Troisième question : Voulez-vous une Assemblée constituante souveraine ayant également le pouvoir législatif ?

Après le rejet des projets constitutionnels

LA COMMISSION DE LA REFORME de l'Etat fait trois propositions à l'Assemblée

La commission de la réforme de l'Etat, présidée par M. Paul Bastid, a adopté, ce matin, à l'unanimité, le rapport qu'elle avait chargé M. Marcel Plaisant de rédiger en son nom et elle a voté ensuite les trois propositions suivantes qu'elle propose à l'Assemblée :

Première proposition : « L'Assemblée rejette le projet d'ordonnance et le projet de loi proposé par le gouverne ment. » Cette proposition a été votée à l'unanimité moins une voix ;

Deuxième proposition : « L'Assemblée déclare, en toute hypothèse, la nécessité de la responsabilité ministérielle immé diate et absolue devant les élus du peuple, auquel il appartient d'en régler les conditions d'exercice et les rapports des pouvoirs publics, en assurant la stabilité ministérielle. » Cette deuxième proposition a été votée par 8 voix contre 4 abstentions ;

Troisième proposition : « L'Assemblée se prononce pour une Assemblée constituante souveraine où sera assurée la juste représentation des territoires d'outre-mer. » Cette troisième proposition a été votée par 7 voix contre 5.

Ont voté pour : MM. Pierre Cot, Chembeiron, Hamon, Gorse, R.P. Philippe, Bruguier, Fajon.

Ont voté contre : MM. Bastid, Bonnevoy, Plaisant, Guiterie et Monnerville.

L'abbé Bergey accusé de trahison comparait devant la Cour de justice de Bordeaux

BORDEAUX, 23 juillet. (*De notre correspondant particulier.*) — Cet après-midi, à Bordeaux, devant la Cour de justice, Daniel Bergey, accusé de trahison pendant l'occupation, répond de ses actes. On sait que l'abbé Bergey, ancien aumônier aux trois galons, dont la conduite fut magnifique pendant la guerre 1914-1918, eut, il y a quelques années, une certaine célébrité à la Chambre des députés.

L'accusation lui reprcohera surtout son aide apportée à l'ennemi par la publication dans la revue « Soutanes de France » d'une série d'articles écrits en faveur d'une collaboration franco-allemande.

A l'instruction, l'abbé Bergey a toujours affirmé qu'il avait écrit sur ordre de ses supérieurs hiérarchiques.

La phase définitive de la lutte contre le Japon

(*Suite de la première page*)

Par la suite, un porte-parole du gouvernement américain a adressé un appel au peuple japonais, l'informant qu'en capitulant sans conditions, le Japon se verrait octroyer les bénéfices découlant de la Charte de l'Atlantique.

Le speaker de la radio américaine a déclaré :

« Ces déclarations officielles mettent fin une fois pour toutes aux rumeurs de paix qui ont circulé aux Etats-Unis et ailleurs. Si le Japon ne capitule pas, il sera pulvérisé. »

Quoi qu'il en soit, les milieux navals alliés restent prudents faisant observer que nous entrons dans la peu propice saison des typhons, que le Japon dispose encore de 4.000 avions et que le reste de la flotte est encore capable de réactions.

Le plan allié consiste évidemment à diviser les forces ennemies. La tâche des Anglais sera surtout d'opérer la reconquête de Singapour et de la Malaisie, tandis que les Américains, aidés par l'aviation anglaise, concentreront leurs efforts sur les îles métropolitaines attaquées des bases de Iwo-Shima et Okinawa.

Enfin, en ce qui concerne la France, on attend toujours l'agrément américain à la participation des forces du général Leclerc aux opérations d'Extrême-Orient.

M. LUIZET, préfet de police, reçoit la Croix de la Libération

Par décret publié hier au « Journal officiel », la Croix de la Libération est décernée au préfet de police, Charles Luizet, qui devient Compagnon de la Libération.

FRANCO devant un dilemme diplomatique à propos de la " division bleue "

MADRID, 23 juillet. — Le nouveau Conseil des ministres doit tenir sa première réunion mercredi prochain. On pense que la répartition des anciens postes politiques de la Phalange entre les divers ministères sera discutée.

Le « Sunday Dispatch » attire l'attention sur un autre problème auquel doit faire face le général Franco. L'Armée Rouge tient actuellement 3.000 prisonniers espagnols de la fameuse « Division Bleue ».

Par la voie diplomatique, il a été demandé à Franco s'il désire que ces prisonniers soient traités comme « volontaires », c'est-à-dire « francs-tireurs », ou comme des membres de l'armée régulière espagnole.

Cette question place le général devant un dilemne. S'il déclare que ces prisonniers sont des francs-tireurs, ils seront probablement fusillés. S'il demande qu'ils soient traités comme appartenant à l'armée régulière, le Caudillo signera lui-même l'aveu de son hostilité aux Nations Unies.

TCHANG KAI CHEK SE RENDRAIT PROCHAINEMENT A WASHINGTON

WASHINGTON, 23 juillet. — Le maréchal Tchang Kaï Chek rendrait visite au président Truman au cours des prochains mois, annonce aujourd'hui le « Washington Times », sur la foi d'informations reçues de Tchoung-King.

Exceptionnellement

Paris-presse

paraîtra comme toute la presse quotidienne le DIMANCHE 29 JUILLET, par un effort bénévole de tous les membres de la grande famille de la Presse. Ce numéro hors série sera rédigé, composé, imprimé, distribué vendu dans la région parisienne AU BENEFICE INTEGRAL DU COMITE D'AIDE AUX PRISONNIERS ET DEPORTES DE LA PRESSE PARISIENNE.

DES FORCES ET DU POIDS

en tirant plus de profit des aliments

POUR retrouver l'équilibre organique qui fait les femmes épanouies, suivez le Régime du Sur-Profit Alimentaire et Respiratoire, en prenant à chaque repas du fer fortifiant, concentré dans les pilules Pink sous une forme médicinale si active que 4 semaines suffisent le plus souvent pour vous faire récupérer plus de 500 millions de globules rouges : Ainsi enrichi, comme après une cure de suralimentation et de plein air, le sang tire plus de force de la substance des aliments digérés dans l'intestin et de l'oxygène vivifiant respiré dans les poumons, — si bien que la vitalité augmente dans toutes les cellules de l'organisme. De jour en jour la vigueur s'accroit; le poids remonte, l'entrain revient.

Comment donner du fer aux enfants — *Une pilule Pink à chaque repas; l'enfant refait le plein d'énergie; il pousse mieux, travaille mieux; les couleurs reviennent.* Pilules Pink, toutes pharmac. V. 82P2971-5813-7239&40-10307&9.

Tirage du 21 juillet : 264.447 exemplaires. Moyenne de la semaine : 266.443 exemplaires.

1 2 3 4 5 6 C

Profitant du service renforcé à l'occasion du procès Pétain, sept détenus s'évadent du Palais de Justice.

Dans le courant de la nuit, sept individus, dont la plupart membres de la L.V.F., qui se trouvaient incarcérés au dépôt, ont réussi à s'enfuir, déjouant le service de surveillance organisé à l'occasion du procès Pétain.

Les fugitifs, après avoir gagné les toits en utilisant une cheminée de l'installation de chauffage central, ont gagné les dépendances du Palais de justice où, dans une pièce, ils ont pris un rapide repas, abandonnant sur le sol des coquilles d'œufs et des débris de pommes de terre.

Restaurés, ils reprirent leur route sur les toits et se laissèrent glisser le long de la gouttière, quai de l'Horloge, atteignant la chaussée aux abords de la Conciergerie. Là, ils réussirent à disparaître sans être aucunement inquiétés.

M. Truman assiste à deux services religieux

POTSDAM, 23 juillet. — Hier, dimanche, à 10 heures du matin, le président Truman, accompagné de quelques secrétaires et des G-men qui lui servent de gardes du corps, prit place au second rang de l'assistance au milieu des G. I. qui assistaient à un service religieux dans l'enceinte de la Conférence.

M. Truman appartient au culte baptiste. Il assista, plus tard dans la matinée, à un service célébré par son vieil ami et camarade de guerre, le colonel Curtis Tiernan.

L'aumônier joua sur son harmonium de campagne qui le suit depuis le débarquement en ormandie ; il fit un

PÉTAIN DEVANT LA HAUTE COUR

L'ACTE D'ACCUSATION

(*Suite de la première page*)

6 **Les protocoles de mai 1941, aux termes desquels le gouvernement de Vichy cédait à l'Allemagne :**

a) L'utilisation de bases aériennes et navales en Syrie, pour venir en aide à l'Irak dans sa révolte contre l'Angleterre.

b) L'utilisation de port de Bizerte et du chemin de fer Bizerte-Gabès, en vue du ravitaillement de l'Axe, en Lybie.

c) L'utilisation du port et des installations de Dakar.

7 **Aux instructions adressées personnellement par Pétain, au général Dentz lors des événements de Syrie, à celles concernant les hostilités à ouvrir contre les forces anglo-américaines et françaises libres, lors des événements d'Afrique du Nord, en novembre 1942, il convient d'ajouter les instructions formelles du maréchal au gouverneur général Boisson, lui enjoignant de rompre toutes négociations avec la dissidence, et de résister à ce qu'il appelle « l'agression anglo-américaine ».**

8 **Enfin, la lettre adressée par Pétain, à Hitler, le 21 août 1942, à la suite de l'exercice de débarquement anglais, à Dieppe lettre dans laquelle il exprime le désir, si le chancelier l'accepte, que la France participe à la défense de son sol contre les agressions britanniques, et que, par son intervention, elle contribue à la sauvegarde de l'Europe.**

(*Suite de la première page*)

C'est peu de dire que cette objection était attendue et personne ne s'y attendait d'un pied plus ferme que le procureur général Mornet, que voici, émergeant de sa robe écarlate et de son hermine, la barbe rêche et l'index rigoureux.

— Je suis, dit-il, d'autant plus à l'aise pour répondre à un tel argument que, moi, le serment je n'ai pas eu à le prêter. Peut-être d'ailleurs l'eussé-je fait si l'occasion m'en avait été imposée. Car j'estime, j'affirme que le serment imposé par un gouvernement qui agit sous le contrôle de l'ennemi est sans valeur.

— Oh ! oh ! explose le public, en une rumeur violente qui monte du fond de la salle où se presse le commun, jusqu'au dernier plateau de l'étagère où sont les invités notables.

Le président coupe court :

— C'est la dernière fois que je tolère la moindre expression, du moindre sentiment personnel !

Le silence se rétablit instantanément et le procureur général n'a que faire d'inviter à son tour : « la cinquième colonne à ne pas manifester ! ».

Après les conclusions de la défense, la cour va délibérer.

C'est trois quarts d'heure de pris sur les quinze jours dont les débats prétendent se contenter, et pourquoi ?

L'objection n'était-elle pas prévue et d'avance les arguments qu'on pourrait opposer ?

Ne savait-on pas de longue date ce que proposerait la défense, ce que la Cour lui répondrait et, à peu de choses près, les termes mêmes de la réponse ?

Cet incident traditionnel n'est évidemment qu'une concession à la forme !

Mais cette forme, après tout, n'est pas si ridicule qu'on a coutume d'estimer : le moindre coup de pouce qu'on y donnerait dans certains cas pourrait mener terriblement loin.

Bien entendu, dans le cas actuel, le résultat de cette longue délibération ne faisait aucun doute : l'arrêt de la Cour, en dix lignes, rejette les conclusions de la défense et le greffier se lève, l'acte d'accusation en main, exposant ce qui suit — ce qui suit, hélas ! nous ne le savons que trop :

L'acte d'accusation

— Le ministère Pétain constitue à Bordeaux le projet fallacieux d'un départ pour l'Afrique, la décision reportée ; l'armistice humiliant, désastreux, l'Assemblée nationale de juillet 1940, confiant au Maréchal le soin de promulguer une nouvelle Constitution ; la présidence de la République supprimée ; le pouvoir législatif et exécutif réunis dans la main « du Chef de l'Etat », les Chambres mises en sommeil.

Résultat, dit l'accusation, d'un complot ourdi dès longtemps. Et énumérés les indices qu'on en peut retenir : le fou Gustave Hervé et Pemjean, l'associé de Ferdonnet.

Dans quelles mesures Pétain était-il d'accord avec ces personnages ? Au mieux, du moins avec de Brinon, l'Allemand ; avec Deloncle, Menetier, Filliol, le tueur et Darnand, l'assassin, dont on fera, plus tard, un ministre.

L'intention de cet exposé, dans sa première partie, est claire : réunir Pétain et la Cagoule, ce qui donne une certaine précision et une terrible couleur au « complot contre la sûreté intérieure de l'Etat incontestablement établi ».

Quant aux intelligences avec l'ennemi, c'est l'acceptation définitive de la défaite, l'ignominieux « top là » de Montoire, la main-d'œuvre livrée à l'Allemagne, la main dans la main avec l'homme qui « souhaite la victoire de l'Allemagne », les félicitations aux malheureux égarés qui partaient sous l'uniforme allemand se battre pour l'Allemagne

— Ils n'avaient, dira l'accusé, d'autre but que de donner le change et duper l'ennemi.

— Défense insoutenable, ripostera l'accusation.

Ordre de tirer sur nos alliés en Syrie, à Madagascar ; ordre de couler notre flotte pour la soustraire à nos alliés.

Institution d'une Cour de justice chargée d'établir la culpabilité de la France dans la déclaration de la guerre, etc., etc...

Et toute une série de citations dont le texte plus ou moins connu remonte à la surface de notre mémoire et nous infige une douloureuse nausée.

Une déclaration de Pétain

La lecture de l'acte d'accusation, qui a duré 30 minutes, est suivi de l'appel des témoins.

Ceux-ci quittent la salle après avoir répondu à l'appel de leur nom.

Pétain se lève alors et lit une déclaration qui débute ainsi :

« C'est le peuple français qui m'a donné le pouvoir.

» Je suis venu lui rendre des comptes.

» **La Cour ne représente pas le peuple français, continue Pétain.**

» **Je ne répondrai à aucune question.**

» **J'ai mené les armées françaises à la victoire. Aux jours tragiques de son histoire la France s'est tournée vers moi.**

» **Lorsque j'ai demandé l'armistice, ajoute Pétain, j'ai accompli un acte décisif et sauveur assurant ainsi la liberté de l'empire.**

» **J'ai usé de mon pouvoir pour protéger le peuple français. Pour lui, j'ai entamé mon prestige.** »

DES VOLEURS DE CIGARETTES AMERICAINES ARRETES

Dans un garage de la Croix-Rouge américaine, 6, rue Chalgrain, cinq individus ont fait irruption, la nuit dernière, et après avoir ligoté trois veilleurs de nuit, ont chargé une trentaine de caisses de cigarettes sur deux voitures.

L'alerte ayant été donnée, Police-Secours intervenue a réussi à arrêter les cinq hommes.

COURS DE VACANCES

Enseign. secondaire ttes classes, prép. intensive tous bachots. Cadre splend., cure d'air. Bonne nourriture. Facilités transports. Durée 1er août au 1er oct.

INSTITUT BAYROU-FAGES

Château d'Oublaise, Luçay - le - Mâle (Indre) Tél.: 21, à Ecueillé.

A PARIS : le directeur reçoit de 14 à 18 heures, 100, av. Latour-Maubourg. SEG. 88-72. PLACES LIMITEES à 60.

Sport partout... Sport partout...

Guerino Camellini sur les traces de son frère

Un petit gars normand a laissé une grosse impression sur les suiveurs du Grand Prix de l'Armagnac, tant il montait les côtes facilement. Il portait le numéro 12... Son nom ? Guerino Camellini.

Son coup de pédale, sa position à vélo rappelant celle de Fermo, il ne faisait aucun doute que nous nous trouvions en présence du frère du petit Italien.

— Je suis son frère, en effet, nous confirmait-il. J'ai 24 ans et il n'y a que deux mois que je suis rentré d'Allemagne où j'avais été déporté pendant un an.

Guerino, dans peu de temps, va pouvoir sérieusement songer à égaler Fermo. Tous deux formeront alors un tandem redoutable.

Andersson a sidéré Hansenne...

(De n. env. sp. J.-R. FONTAINE)

BERNE. — Le meeting d'athlétisme de Berne nous a brusquement replongé dans l'ambiance des grandes réunions internationales d'avant guerre. La grosse attraction a été la présence des athlètes suédois et ceux-ci n'ont pas déçu notre attente.

Lidman réalisa 14" 3/10 sur 110 haies et ce temps constitue la meilleure performance européenne de l'année. Le Belge Braeckman dans une forme surprenante, mena jusqu'au cinquième obstacle et réussit 14" 5/10. Il devait, quelques minutes après, battre Valmy, sur 100 mètres, en 10" 6/10. Liljevkvist, lui, courut les 800 mètres en 1' 52" 9/10 et termina dans un état de fraîcheur remarquable. Chypre, battu dans la dernière ligne droite, fut crédité de 1' 54" 4/10. Ljungren gagna les 400 mètres en 49" 8/10, sans faire, toutefois, très grosse impression. Marcillac classé troisième derrière le Suisse Apothéoz, courut en 49" 6/10, marquant ainsi son net retour de forme.

Demain, à Lausanne, Hansenne rencontrera Liljesquist sur 800 m., et Pujazon sera opposé à Andersson sur 1.500 m.

Le duel que nous attendions tous, entre Andersson et Hansenne, n'eut pratiquement pas lieu. Le train de la course fut lent (1' 1" 3/10 aux 400 mètres, 2' 0" 9 10 aux 800 mètres). A l'entrée de la dernière ligne droite, Andersson et Hansenne étaient côte à côte. Nous eûmes un instant d'émotion, mais Andersson démarra sèchement et Hansenne fut distancé impitoyablement. Andersson a couru les derniers 300 mètres en 39", c'est-à-dire que, pour lui la course commença à 1.200 mètres. Son temps total de 3' 55" 9/10 est inexistant pour l'adversaire de Haegg.

aux 300 mètres. Après la Cros, avec 53" 5/10 aux 400 haies fut la vedette française de la journée, et Valmy, 10" 8/10 aux 100 mètres et 21" 9/10 aux 200 mètres, s'impose comme le favori des prochains championnats de France.

Pujazon, à qui les organisateurs refusèrent le départ des 1.500 mètres, se promena sur 3.000 mètres, en 8' 46". Lapointe sauta 1 m. 85, et Breitman 3 m. 80 à la perche.

Tels sont les résultats enregistrés à Berne. Ils sont tout à l'honneur de l'athlétisme français et ils nous appartient bien

— L'athlétisme français est magnifique, nous a déclaré l'ancien champion suisse Paul Martin. Après quatre ans d'occupation et de guerre, les athlètes français tiennent une place de choix sur le plan européen.

des sujets de satisfaction. Certes, nous attendions mieux de Hansenne, tout en n'ignorant rien de la grande valeur d'Andersson. Mais le Suédois a littéralement sidéré notre compatriote en démarrant course, Hansenne n'en était pas encore revenu.

« Ça a été tellement irrésistible... », nous a-t-il expliqué à son retour aux vestiaires.

FOUSSARD est en forme

AIGUILLON. — Parmi les performances en athlétisme il convient de signaler les 10" 9/10 du Parisien Foussard au 100 mètres, qui se paya aussi le luxe de courir le 400 en 52" 3/10.

Bouvet, du Racing, réalisa, à la perche, la meilleure performance de la saison avec 3 m. 70.

Mentionnons également le 80 mètres haies de Maignan en 11" 8/10 ; le lancer du disque de Vidal, avec 36 m. 32.

Dans le relais 4x100, le Racing Club de France l'emporta sans forcer.

Foussard nous a confié, après la réunion, qu'il courrait dimanche à Bordeaux, son pays natal.

Performances comparées

Hier, à Berne, si Chypre et Cros ont réalisé les meilleurs temps de leur carrière sur 800 et 400 haies, nos autres compatriotes n'ont fait qu'égaler leurs meilleures performances... quand ils ne s'en sont pas éloignés. Qu'on en juge :

Valmy : meilleurs temps : 10" 5/10 et 21" 6/10. A Berne : 10" 8/10 et 21" 9/10.
Marcillac : meilleur temps : 48". A Berne : 49" 6/10.
Chypre : meilleur temps : 1'57" 5/10. A Berne: 1'54" 4/10.
Hansenne : meilleur temps: 3'52" 5/10. A Berne: 3'57" 5/10.
Cros : meilleur temps: 53" 9/10. A Berne : 53" 3/10.
Pujazon : meilleur temps : 8'20" 6/10. A Berne : 8'7".
Breitmann : meilleur saut : 3 m. 90. A Berne : 3 m. 90.
Lapointe : meilleur saut : 1 m. 85. A Berne : 1 m. 85.

Les Famechon ont tenu tête...

par C.-W. Herring

La rencontre la plus intéressante du « festival » Famechon, hier, au Jardin d'Acclimatation, a été celle entre Raymond Famechon, le plus jeune de la famille, et Paul Renucci.

Celui-ci effectuait sa rentrée et, quoique battu aux points, a donné du fil à retordre à notre « espoir » poids plume, bien que, dans la première minute du combat, on ait eu l'impression que l'affaire n'allait pas traîner.

Touché à froid, Renucci attendit 9 pour se relever. Il avait alors parfaitement récupéré. Raymond, revenant à la charge, fut tenu en échec.

Averti par sa mésaventure du début, Renucci, tête baissée, sut bien protéger son menton, la plupart des rudes touches de son adversaire arrivant sur le haut de la tête. Raymond, par contre, plus ouvert, fut souvent contré à bon escient. Mais son jeu, plus soutenu, lui permit de tenir constamment le dessus.

Théo Médina a conservé son titre des mouche devant Emile Famechon, mais sans produire une grosse impression.

Il bora en ligne et en directs, mais Emile l'empêcha de profiter de son allonge supérieure en pratiquant l'esquive basse et en bondissant sur son adversaire.

Bataille âpre, où il fut surtout question de frapper dur et non pas de finasser.

La même remarque s'applique au combat André Famechon et Le Mentec. Ce dernier, tout en conservant sa même tactique de marcher constamment sur l'adversaire, semble accuser de nets progrès.

Visiteurs...

Le Mantec et Renucci très marqués l'un et l'autre, nous ont rendu visite ce matin, conduits par le professeur Jany.

— Ray est un rude adversaire et très correct, nous a dit Renucci.

— La vitalité d'André est étonnante, mais j'avais marqué des points...

Et tous deux sont satisfaits.

Momber battu !

MARSEILLE. — Nombreux étaient les spectateurs qui se pressaient autour du ring des arènes du Prado où « Mastran » rencontrait son challenger Walter Momber.

Ainsi qu'à l'habitude, Mastrantuono démarrait en trombe et, dès le 3e round, le Havrais faisait connaissance avec le tapis. Momber devait récupérer rapidement et ses uppercuts lui valurent des points. Le combat fut très fatigant pour les deux hommes, Mastrantuono termina la face très abîmée, mais avec un avantage aux points appréciable.

— *Tony TEMPESTI.*

Trois vainqueurs sur les routes de France...

GOUTAL le " revenant "

(De notre env. spécial Gaston BENAC)

CAHORS, 23 juillet (par téléph.). — Deux Bretons de Saint - Nazaire, qui ne se parlaient plus depuis 1941 et qui se réconcilièrent à Carcassonne pour devenir deux grands amis, s'échappèrent à mi-parcours, augmentèrent régulièrement leur avance, tandis que Camellini chassait éperdument, et disputèrent au sprint la première place du Grand Prix de Cahors, patronné par « Paris-presse ». Albert Goutal, champion de France de 1941, l'emporta par trois longueurs sur son complice d'échappée mais rival de marque, l'énergique Eloi Tassin.

Chez Goutal, on a retrouvé le beau coup de pédale du champion, ce style facile, cette condescendance rapide, hélas ! invisibles depuis de très longs mois. A 26 ans, Goutal est un revenant plein d'espoir. Quant à Tassin, il reste l'homme de cette fin de saison, le rouleur infatigable

Camellini « roula », Dolhats paraissait très fort ; Huguet retrouve la cadence ; Dargebray fut courageux; les autres s'éteignirent peu à peu.

Cette épreuve fut très dure, mais vit très peu de crevaisons durant le parcours, étant très bien organisée et de main de maitre par la Pédale Caducienne et René Coutarel.

LE CLASSEMENT

1. Albert GOUTAL sur cycle Dilecta, pneus Wolber, les 130 km. en 3 h. 19' 40" 2/5 ;
2. Eloi Tassin, à 3 long. ;
3. Dolhats, à 2, 22" 5/ 2/5 ;
4. Huguet, à 1 long. ; 5. Camellini, à 1 long.

KIRCHEN le plus habile

Tacca peut s'en vouloir. Il peut aussi en vouloir à De Muer qui, placé dans la roue de Kirchen, aux portes du Parc des Princes, le laissa s'envoler le Luxembourgeois sans réagir. Et quand Tacca, sur la piste, se décida enfin à lancer le sprint, il était trop tard : Kirchen, sur la ligne, conservait une toute petite avance.

Ainsi l'Italien de Paris perdit-il une épreuve dans laquelle il avait été le meilleur, et de loin.

C'est dommage. Il eut mérité la victoire, car il avait fortement marqué la course de « Libération » de sa personnalité.

Que ceci ne nous fasse pas perdre de vue la tenue de Kirchen, son retour avec Pierre Clemens, après l'échappée finale de Tacca et De Muer, qui laissèrent Chapatte et Viardot dans le Cœur-Volant, fut une merveille du genre. Et il sut oser. Il eut le mérite de prendre sa chance aux portes du Parc, ce qui prouve une certaine sagacité d'esprit.

Les meilleurs avec Tacca, De Muer et Kirchen, Pierre Clemens, revenu à la route après trois années de retraite et les Méridionaux Molineris et Néroni.

Gautorbe creva. Dommage car il était battu. Et Chapatte se plaignit de crampes, dans le Cœur-Volant, après avoir longtemps caracolé en tête du peloton et fait figure de vainqueur. — F. L.

LE CLASSEMENT

1. Kirchen (Luxembourg), les 105 km. en 4 h. 37' 10" ; 2. Tacca, à 1 long. 1/2 ; 3. De Muer ; 4. Magnani ; 5. Pierre Clemens ; 6. Molineris (1er asp.), tous même temps ;
7. Kaisserian, 4 h. 42' 24" ; 8. Juentin ; 9. Bartin ; 10. J.-M. Goasmat ; 11. Viardot ; 12. Berselli.

GRAND PRIX DE LA « MONTAGNE DE PARIS »

Classement général : 1. Tacca, 18 pts ; 2. De Muer, 9 pts ; 3. Berselli et Robic, 6 pts.

FACHLEITNER homme de classe

(De notre env. spécial René MELLIX)

VICHY-FESENZAC, 23 juillet (par téléph.). — Le 3e Circuit de l'Armagnac, organisé par l'U. Vicoise et « L'As », aurait dû être plus intéressant s'il avait été couru en une seule étape.

Le matin, Albert Van Schendel, échappé à Montreal (42e kilomètre), avec Carini, Fachleitner, Gury, qui cassait sa chaine, avait gagné à Vic de 50 mètres devant Carini et Fachleitner à la moyenne de 39 km. 420.

L'après-midi, 67 rescapés s'alignaient au départ. Les sudistes passaient à l'attaque, et Bramard, Serres, Latorre, Paul Néri et Remy se détachaient.

Après Riscle, au kilomètre 65, il ne restait plus que le Bordelais Latorre en tête.

Latorre rejoint, Fachleitner, en grande forme, s'en allait dans une côte aux approches de Plaisance et, augmentant sans cesse son avance, terminait seul à Vic en remportant l'étape et la course.

Derrière lui, le jeune Palois Aguirre battait au sprint un peloton de 21 coureurs.

Les Sudistes ont largement dominé les Parisiens, par le nombre. Caffi est 7e, Takedjan 26e.

La course a remporté un très gros succès populaire dans toute la région de l'Armagnac.

Classement général. — 1. Edouard Fachleitner, 5 h. 5' 37" ; 2. Albert Van Schendel, 5 h. 7' 24" ; 3. Carini, 5 h. 7' 30" ; 4. Remy, 5 h. 7' 38", tous quatre sur biycl. France-Sport, pneus Dunlop ; 5. Otto, 5 h. 7' 59" ; 6. Gury, m. t. ; 7. Caffi, m. t. ;

Sur les pistes et sur les routes

★ A Zurich. — *Match franco-suisse au vélodrome : omnium « pro ».Cha. dem.: Seuttlichen (F.), 7 pts ; 2. Bollier (S.), 6 pts ; 3. Demimond, Class. gen. : 1. J. Besson (S.) ; 2. Disselman ; 3. Lambeley ; 4. Heimann ; 5. A. Sérès.*

★ A Lyon. — *A la Tête-d'Or, R. Louviot a battu Berthery, Dubron, Thétard, Rossi, Idée et P. Maye dans Poudre.*

★ Au Mans, *Carrara reioint en 3 km. et, continuant la poursuite, réalise 6 m. 45 s. 3/5 sur 5 km., battant le record local. L'américaine de 2 heures revient à Baldassari-Précoton devant Carrara-Ferrand.*

★ A la Croix-de-Berny : Gérardin a battu « Iseo » en finale. « Iseo » avait battu Cautenet en demi-finale. En demi-fond, victoire de Lemoine.

★ A Zurich. — *Heimann termine premier dans la course Zurich-Davos, couvrant les 150 km. en 4 h. 27 m. 30 s., devant Kubler. Les Français G. Lapébie, Tereraire, Georgetti terminent, respectivement, 10e (4 h. 43 m. 20 s.), 17e (4 h. 56 m. 40 s.) et 20e (5 h. 12 m.).*

★ Bruxelles. — *Mattheus devient champion de Belgique des indépendants, battant Desmet de 1 s. 2/5 (les 170 km. en 4 h. 56 m. 41 s.).*

★ A Bruxelles. — *Deprédhomme gagne sur route, devant Callens, couvrant les 96 km. en 2 h. 25 m. 25 s.*

★ *Au Parc des Princes : Jean Marichal enlève le Grand Prix de la Libération derrière grosse motos, battant Guimbretière, Frosio dans l'ordre. En poursuite, Blanchet bat Le Bouich.*

★ Le 26 juillet, à Lille, se déroulera au stade Henri-Jooris un match de football opposant deux sélections du Nord représentant quatre sur biycl. France-Sport, pneus Dunlop ; 5. Otto, 5 h. 7' 59" ; 6. Gury, m. t. ; 7. Caffi, m. t. ; quatre clubs. Une composée de joueurs français, l'autre de joueurs étrangers.

Kovacs en grande forme

Comme prévu, le cadet Cornu, du C.N.P., a enlevé deux titres de champion de l'Ile-de-France : la course nage libre, en 1' 9" 4/10, et le 100 mètres dos, en 1' 23" 4/10. De son côté, Mlle Thomas, des Mouettes, gagnait le 100 mètres nage libre cadettes, en 1' 25".

Belle forme de l'Algérois Kovacs, du R.C.P., réalisant 1' 2" 7/10, sur 100 m.

WOODERSON bat un record

LONDRES. — Au cours des Championnats de l'Armée, le caporal Sydney Wooderson a battu le record du mille de l'Armée, de dix secondes, couvrant la distance en 4' 14" 8/10 et battant 16 concurrents. Wooderson prit la tête à mi-course (880 yards en 2' 7" 5/10).

Pétra en vedette à Roubaix

ROUBAIX. — Pétra s'est distingué dans les finales du tournoi annuel du Racing Club de Roubaix, triomphant en simple et en double avec Schaff.

Simple messieurs : Pétra b. Van Sau (7-5, 6-1).

Simple dames : Mme Seghers b. Mlle Inglebert (6-2, 8-6).

Double messieurs : Pétra-Schaff b. Lucot-Berthet (6-2, 6-4).

Double mixte : Mme Seghers-Dubuc b. Bollell-Mlle Weber (6-4, 6-4). — *Constant.*

courses

Résultats de Maisons-Laffitte

PRIX QUIVER

1. Androcles (Delanrie) (108).....G 247
au marquis de Traguier.....P 46
2. Pyrénéen II (Duforez) (101).....P 20
3. Nick (Duveau) (102).....P 18
1 l. ; 3/4 l. — 15 partants.
N. pl.: 104, 106, 109, 110, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119.

PRIX DU GROS CHENE

1. Fine Art (Poincelet) (204).....G 12
au baron de La Rochette.....P 11
2. Adios (A. Head) (207).....P 15
3. Wigomblron (Guimard) (206).....P 13
1 l. 1/2 ; tête. — 8 partants.
N. pl.: 202, 203, 205, 208, 209.

PRIX MEMOIR

1. L'Acrobate (Lollierou) (306).....G 66
à Mme Decroix.....P 15
2. Roc (Esling) (302).....P 11
Jumelé : 34.
5 l. — 6 partants.
N. pl.: 305, 309, 321, 322.

PRIX DE MINERVE

1. Red Sky (Delaurie) (420).....G 178
à M. G. Wantner.....P 43
2. Pluvien (Bertiglia) (416).....P 22
3. Miniature II (Kerbirlou) (405).....P 91
2 l. ; 3/4 l. — 13 partants.
N. pl.: 401, 402, 403, 404, 407, 408, 410, 414, 415, 417.

BOURSE DE PARIS DU 23 JUILLET (clôture)

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
3 % perpétuel	99 65	99 60
5 % 1920	148 15	148 15
3 ½ % Am. 1942	104 10	104
3 % Amort. 1942	99 25	99 05
3 % Amort. 1945	100 35	100 30
Créd. Nat. obl. 1919	2093	2086
Créd. Nat. Jany. 1942	5042	5023
Créd. Nat. Déc. 1943	10330	10300
S.N.C.F. 4 % 1941	1035	1035
Banque de France	20500	20200
Banque de l'Indochine	10500	10350
B.N.C.I.	910	890
Banque Paris-Pays-Bas	1370	1330
Banq. Un. Parisienne	835	855
Comptoir d'Escompte	1243	1310
Crédit Commerc. Fr.	1165	1155
Crédit Industriel	1000	995
Crédit Foncier	6750	6630
Crédit Lyonnais	1650	1570
Société Générale	.....	1640
Suez (action)	40100	39600
Métropolitain	1100	1105
Nord	1435	1420
Tram. Indoch. Joulx	.....	.....
Lyonnaise des Eaux	1